



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 février 2024 à 14 h 02 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur Simon Rousseau, directeur général, ainsi que mesdames M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe.

CE-2024-74*

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE À TITRE DE DIRECTEUR, SERVICE DE LA PLANIFICATION DES ACTIFS ET DES INVESTISSEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur, Service de la planification des actifs et des investissements (poste numéro PAI-CAD-001) au Service de la planification des actifs et des investissements, sous la gouverne du directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets selon les normes et les pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Alain Renaud au poste de directeur, Service de la planification des actifs et des investissements (poste numéro PAI-CAD-001) au Service de la planification des actifs et des investissements.

Le salaire de monsieur Renaud est établi à la classe 9, échelon 7 de l'échelle des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Renaud est assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Renaud est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit, conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire numéro 52100-0561-100-10202.01, Service de la planification des actifs et des investissements / Régulier non syndiqués.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif